



## Le solde commercial francilien s'améliore en 2025 malgré la guerre commerciale américaine

*Lors d'une année 2025 marquée par les annonces américaines d'instauration de droits douanes, le déficit commercial francilien s'est réduit, en grande partie grâce à la baisse du coût de l'énergie. Mais les effets conjugués de la guerre commerciale dont les conséquences sont plus importantes en ce début d'année 2026 et la hausse du prix du pétrole observée ces derniers mois entraîne le commerce dans une période d'incertitude.*

### LA BAISSÉ DES COÛTS DE L'ÉNERGIE EN 2025 CONTINUE À REDUIRE LE DÉFICIT COMMERCIAL FRANCILIEN

Après une année 2020 durant laquelle l'ensemble du commerce international s'est effondré en raison de la pandémie de Covid-19, les importations et exportations françaises ont fortement progressé les deux années suivantes. Cela s'explique par une augmentation des volumes échangés mais également de la valeur des biens dans un contexte inflationniste. La dynamique s'est inversée en 2023 et 2024 : la valeur, aussi bien des importations que des exportations a baissé, entraînant une division par 2 du déficit commercial. En 2025, les exportations progressent (+ 2,5 %) tandis que les importations se redressent légèrement (+ 0,7 %).

Le solde commercial français continue donc de s'améliorer en 2025, mais à un rythme moindre que les années précédentes : après avoir atteint un record en 2022 (- 161,7 milliards d'euros) il s'établit à - 69,2 milliards d'euros en 2025. Malgré tout, le solde commercial n'a pas retrouvé son niveau de la période pré-Covid19 (en 2019).

Comme les deux années précédentes, la réduction du déficit commercial est essentiellement dû à l'amélioration du solde des biens énergétiques grâce au recul des prix de l'énergie : produits pétroliers raffinés et hydrocarbures naturels - gaz naturels liquéfié, gaz naturel et pétrole brut -. Il est à craindre que l'augmentation récente et brutale des coûts de l'énergie au deuxième trimestre 2026, conséquence directe de la guerre en Iran, n'enraye le redressement constaté ces dernières années.



Un centre d'observation de

CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE PROSPECTIVE

n°272 - juin 2026



**39 MDS D'EUROS**

c'est le déficit commercial francilien

**59,6 %**

des exportations franciliennes sont à destination de pays européens

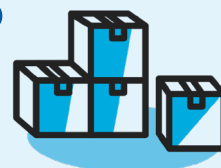


**2/3**

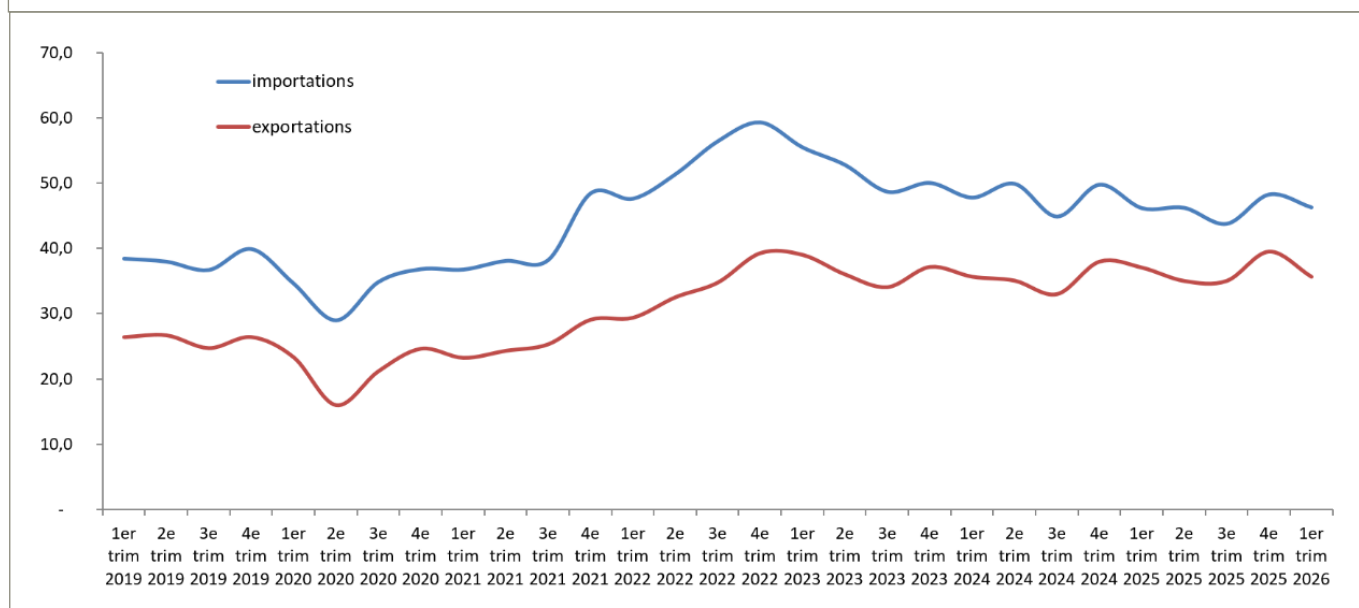
des échanges commerciaux (importations comme exportations) se font avec 10 pays

**13,1 %**

c'est la baisse des exportations franciliennes à destination des États-Unis au 1<sup>er</sup> trimestre 2026



## ÉCHANGES EXTÉRIEURS FRANCILIENS ENTRE LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2019 ET LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2026 (MILLIARDS D'EUROS)



Source : Douanes, département des statistiques et des études du commerce extérieur

Au niveau francilien, on observe comme les années précédentes, une baisse des importations qui s'élèvent dorénavant à 185,6 milliards d'euros (en diminution de 3,4 % par rapport à l'année précédente), conjuguée à une augmentation des exportations à 146,6 milliards d'euros (soit une hausse de 3,5 %). Le déficit commercial francilien s'est donc réduit et s'élève désormais à - 39,0 milliards d'euros, soit la moitié de celui observé en 2022.

La balance commerciale poursuit donc son amélioration : les exportations couvrent désormais 78,7 % des importations contre 63,4 % trois ans auparavant.

### LES ECHANGES AVEC LES PAYS EUROPEENS RESTENT MAJORITAIRES

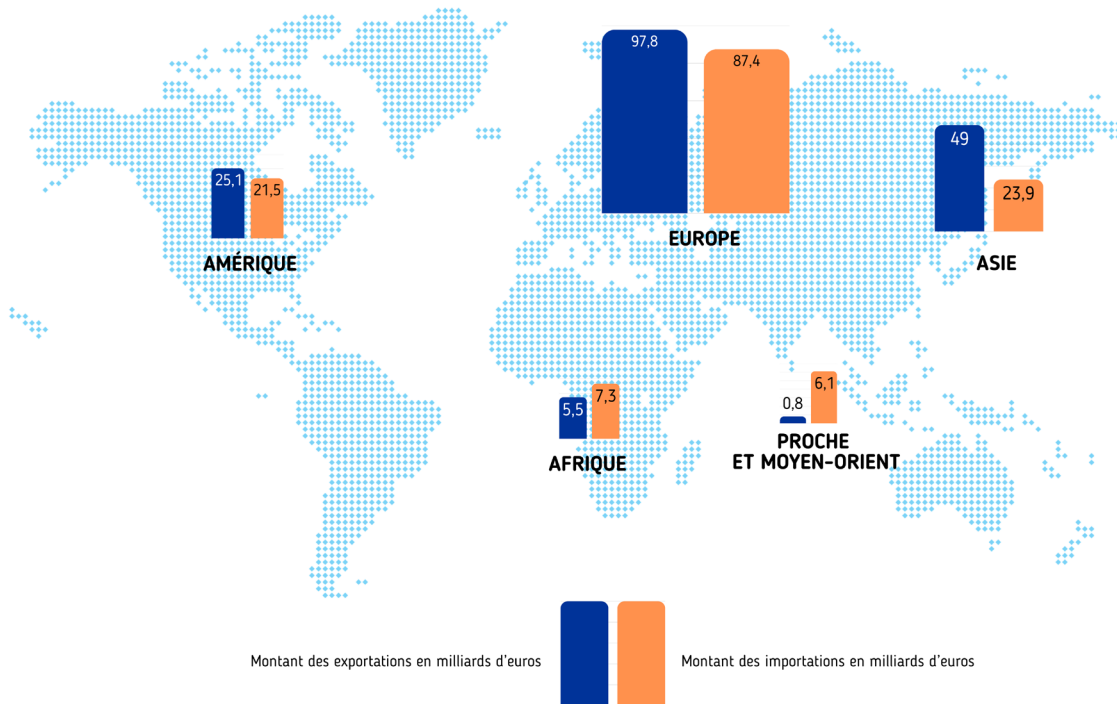
En 2025, les importations en provenance des pays européens ont reculé de - 9,1 % et les exportations vers ces pays ont quant à elles progressé de + 5,6 %, pour atteindre un taux de couverture de 77,0 %. Les échanges avec les pays européens représentent toujours plus de la moitié du commerce international francilien : 52,7 % des importations et 59,6 % des exportations.

La zone Asie-Océanie reste la deuxième partie du monde avec laquelle l'Ile-de-France commerce le plus, malgré un recul aussi bien des imports que des exports. C'est la zone avec le

taux de couverture traditionnellement le plus faible (48,9 %) ; le montant des importations est donc plus de deux fois celui des exportations : 49,0 milliards d'euros pour les imports et 23,9 milliards pour les exports.

La troisième place est toujours occupée par les Amériques, avec lesquelles les volumes d'échanges augmentent : 25,1 milliards d'euros d'importations et 21,5 milliards d'euros d'exportations (soit une progression annuelle respectivement de + 11,4 % et + 2,5%). Viennent ensuite l'Afrique et les Proche et Moyen-Orient.

## MONTANT DES ÉCHANGES ENTRE L'ILE-DE-FRANCE ET LES DIFFÉRENTES ZONES GÉOGRAPHIQUES (EN MILLIARDS D'EUROS)



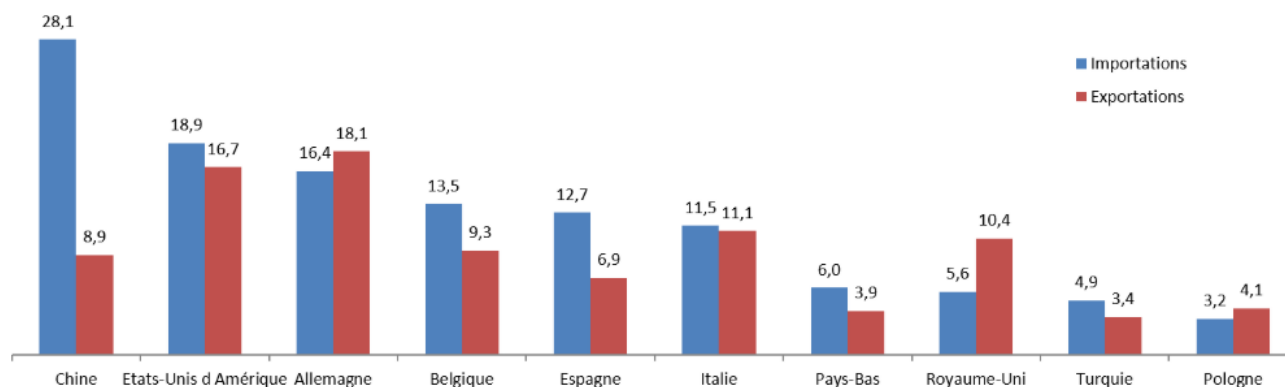
Source : Douanes, département des statistiques et des études du commerce extérieur

## LA MAJORITÉ DES ÉCHANGES COMMERCIAUX FRANCILIENS SE FAIT AVEC UN PETIT NOMBRE DE PAYS

Les 10 principaux pays partenaires de l'Ile-de-France représentent les deux tiers des échanges : en effet, 66,3 % des importations franciliennes ont pour origine les 10 pays qui fournissent les plus de biens à la région francilienne ; dans le même temps, les 10 principaux pays vers lesquels

l'Ile-de-France exporte ses biens représentent 65,4 % du total de exportations. Il s'agit de des deux plus grandes économies mondiales : Etats-Unis et Chine et les pays les plus proches de la France : Belgique, Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas.

## MONTANT DES ÉCHANGES AVEC LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE EN 2025 (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : Douanes, département des statistiques et des études du commerce extérieur

On peut noter que les échanges avec la Chine restent toujours les plus déséquilibrés avec un montant des importations (28,1 milliards), trois fois supérieur à celui des exportations (8,9 milliards) soit un déficit de - 19,2 milliards. Les échanges

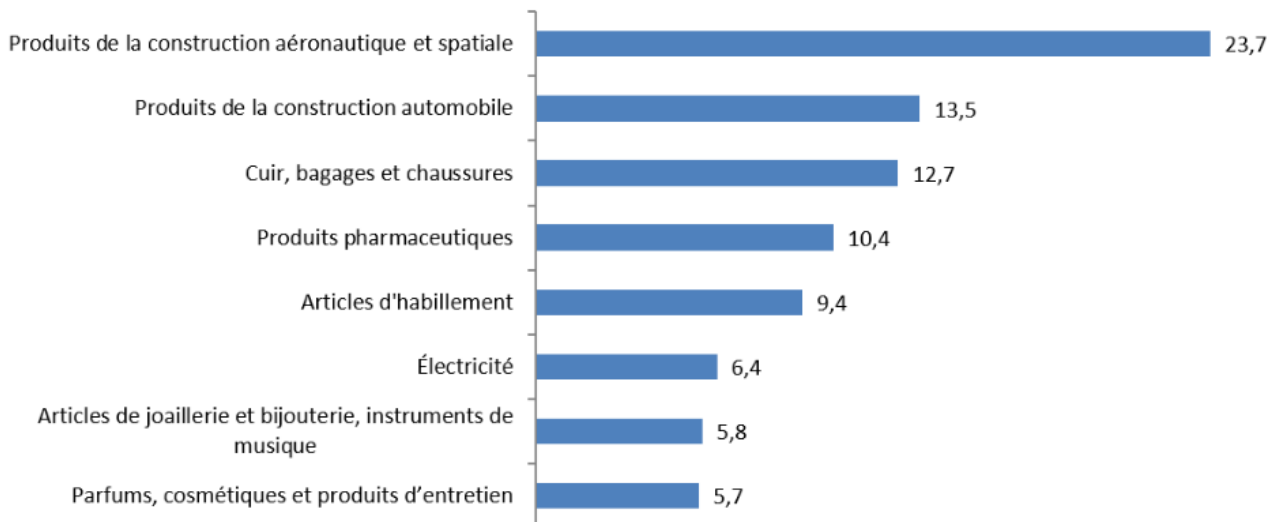
sont également fortement déséquilibrés avec l'Espagne, puisque le déficit s'élève à 5,8 milliards d'euros, les importations (12,7 milliards d'euros) sont presque deux fois plus importantes que les exportations (6,9 milliards d'euros).

## L'ÂÉRONAUTIQUE, L'AUTOMOBILE ET LA PHARMACIE : LES SPÉCIALISATIONS DE L'INDUSTRIE FRANCILIENNE EN TÊTE DES EXPORTATIONS

Le top 10 des produits les plus exportés est révélateur des spécialisations de l'industrie francilienne : l'aéronautique (23,7 milliards d'euros), l'automobile (13,5 milliards), la

pharmacie (10,4 milliards) et du poids de la région dans le domaine du luxe : le cuir, bagages, et chaussures (12,7 milliards), les parfums (5,7 milliards), cosmétiques,

### PRODUITS LES PLUS EXPORTÉS PAR LA RÉGION ILE-DE-FRANCE (EN MILLIARDS D'EUROS) EN 2025

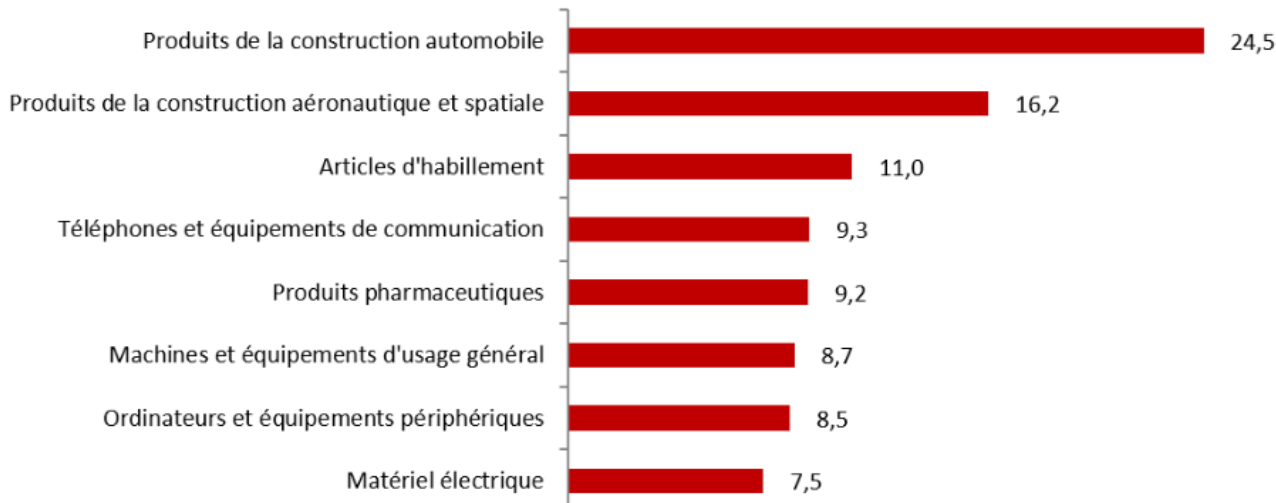


Source : Douanes, département des statistiques et des études du commerce extérieur

Avec 24,5 milliards de marchandises importées, les produits de la construction automobile demeurent le premier produit entrant en Ile-de-France.

En 2024, les hydrocarbures naturels étaient le deuxième produit le plus importé en Ile-de-France ; en 2025, ils sont 9<sup>e</sup> de ce classement. Cette évolution s'explique par la baisse du prix des hydrocarbures. En effet, le montant de ces importations a été divisé par 3 entre 2023 et 2025.

### PRODUITS LES PLUS IMPORTÉS PAR LA RÉGION ILE-DE-FRANCE (EN MILLIARDS D'EUROS) EN 2025



Source : Douanes, département des statistiques et des études du commerce extérieur

## UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA GUERRE COMMERCIALE LANCÉE PAR LES ETATS- UNIS

Le 2 avril 2025, date qualifiée de « Liberation Day », les Etats-Unis ont annoncé la mise en place de droits de douanes sur les produits importés sur le sol américain depuis la plupart des pays. De nombreux rebondissements et revirements ont eu lieu durant les mois suivants, ces tarifs étaient initialement prévus à hauteur de 20% pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne. Après des mois de négociation un accord a été signé le 27 juillet 2025. Ce texte fixe un plafond global de 15 % sur la majorité des exportations européennes vers les États-Unis. Il est entré en vigueur à partir du 7 août 2025.

Le 20 février 2026, la Cour Suprême américaine a déclaré illégaux les droits de douane "planchers" institués par l'administration Trump en vertu de l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA). En réaction, le président américain a signé plusieurs décrets qui imposent de nouvelles mesures tarifaires à partir du 24 février 2026.

Quelles que soient les décisions politiques ou judiciaires, c'est un climat d'incertitude qui s'est imposé au commerce transatlantique, tant les revirements et menaces ont été nombreux.

Paradoxalement, les premières annonces ont eu un effet bénéfique sur les exportations françaises à destination des Etats-Unis, car entre le moment des annonces et leur mise en application, bon nombre d'acheteurs américains ont anticipé et constitué des stocks. Au niveau national ce phénomène est visible durant les premiers mois de l'année 2025 notamment pour les vins et spiritueux et les produits de maroquinerie.

Au niveau francilien, les exportations vers les Etats-Unis ont même légèrement augmenté sur l'ensemble de l'année 2026 : 16,7 milliards d'euros en progression de 2,5 %. Mais, cette progression est en trompe-l'œil : durant la période d'anticipation de l'augmentation des droits de douanes, elles ont progressé de 8,4 % (au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024), mais les exports du 1er trimestre 2026 sont en baisse de 13,1 % (par rapport au 1er trimestre 2025). Il faudra donc attendre le bilan complet de l'année 2026 pour mesurer l'impact de cette nouvelle donne américaine.

## DES ECHANGES AVEC LE MERCOSUR QUI PESENT PEU DANS LE COMMERCE EXTERIEUR FRANCILIEN

Le 21 janvier 2026, l'Union Européenne et le Mercosur : Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay (la Bolivie ayant rejoint le Mercosur au cours des négociations, n'est pas concernée) ont signé un accord politique et commercial, après 25 années de négociations. Malgré cette signature le Parlement européen a saisi la Cour de justice de l'UE le 21 janvier 2026 afin d'obtenir un avis de conformité de l'accord avec les traités de l'Union. Une application provisoire de l'accord est en débat, dans l'attente de la ratification de l'accord par les États membres. La France s'est opposée à cet accord, demandant

davantage de garanties pour l'agriculture et pour les normes environnementales. Même si cet accord a potentiellement des conséquences importantes, qui expliquent l'opposition française, les 4 pays du Mercosur concernés par l'accord (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) sont actuellement des partenaires commerciaux mineurs, malgré leur importante population : en effet, ces pays ne représentent que 0,8 % des exportations françaises et 0,6 % des importations (pour l'Ile-de-France respectivement 1,0 % et 0,3 %).

Rédacteur : Yves Burfin (Crocis)

Directeur de la publication : Stéphane FRATACCI  
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE  
Rédacteur en chef : Julien TUILLIER  
Maquette et mise en page : Stéphanie FOURNIER  
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source  
Copyright photo : ©Copilot  
Dépot légal : juin 2026  
ISSN : 1266-3255

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France  
11, rue Léon Jouhaux - 75010 Paris  
e-mail : [crocis@cci-paris-idf.fr](mailto:crocis@cci-paris-idf.fr)

Retrouvez toutes nos publications sur [www.crocis.cci-paris-idf.fr](http://www.crocis.cci-paris-idf.fr)

Suivez nous sur : [Instagram](#) ou [X @CROCIS\\_CCI\\_IDF](#) ou [LinkedIn](#)

Responsable : Julien TUILLIER

Industrie - Démographie d'entreprises - Enquêtes : Yves BURFIN

Conjoncture - Benchmark européen - Tourisme : Mickaël LE PRIOL

Services - Commerce - Développement durable : Bénédicte GUALBERT

Veille économique : Marielle GUERARD, Charlotte BIZIEUX

PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX

Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT



Un centre d'observation de



CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE  
PROSPECTIVE